

Camargue

cna
comité national avifauneOiseaux et
lignes électriques

Bulletin de liaison du Comité National Avifaune LPO • FNE • RTE • ERDF

n° 25 - mai 2016

Sommaire

Les enjeux ornithologiques
en Camargue 2Diagnostic de hiérarchisation
des enjeux RTE en Camargue 2Etat d'avancement
des travaux sur le réseau
de distribution d'électricité
en Camargue 3Présentation de l'avancement
du projet RTE « Montagnette »
et de la dépose de la ligne
63 000 Volts Arles/Salin
de Giraud 4

Carrefour pour les oiseaux, entre les continents africain et eurasiatique, le delta de la Camargue a une fonction géo-écosystémique primordiale pour la conservation des populations d'oiseaux. La Camargue accueille ainsi toute l'année des oiseaux en transit migratoire, en hivernage ou de fidèles sédentaires. Sur le territoire de ce Parc Naturel Régional de Camargue, une pluralité d'acteurs expérimentent et œuvrent au quotidien pour préserver la nature. En synergie avec les ornithologues, ERDF et RTE agissent concrètement avec des ambitieux programmes d'enfouissement ou de neutralisation des lignes électriques aériennes. En septembre 2015, les membres du Comité National Avifaune ont ainsi initié une rencontre des acteurs pour une présentation des actions en cours sur ce territoire d'exception. Ce numéro *Oiseaux et lignes électriques* n°25 est un résumé succinct de ces aménagements déjà réalisés et à venir.

Benjamin Kabouche, LPO PACA

Les enjeux ornithologiques en Camargue

Zone humide d'importance exceptionnelle, la Camargue, unique delta français de cette ampleur, se distingue en Europe par la richesse biologique de ses écosystèmes. Située dans l'axe de migration des oiseaux du nord de l'Europe vers l'Afrique, elle forme un relais vital pour l'avifaune. La Camargue, un delta à l'interface avec la mer et les influences continentales, constitue un enjeu ornithologique majeur au niveau national, un espace stratégique pour la conservation des oiseaux, avec la plus forte richesse en espèces nicheuses, un site primordial pour les hérons (très sensibles aux lignes électriques) et pour les rapaces (nicheurs, migrants et hivernants).

Elle accueille un nombre record d'hivernants, avec plus de 20 000 foulques et canards. Cela s'est traduit par des dispositifs de protection en mille feuilles de zones réglementaires (ZPS + ZPS marine, Conservatoire du littoral, zones naturelles régionales...) et un opérateur unique : le Parc Naturel Régional de Camargue (270 000 ha).



Le diagnostic de hiérarchisation

des enjeux RTE en Camargue

L'étude de la LPO PACA entre 2012 ET 2013 a été menée en deux temps :

- La sélection d'une liste des espèces particulièrement sensibles aux risques de collision et d'électrocution,
- La localisation des périmètres prioritaires :
 - Expertise sur le terrain pour affiner la sélection des sites à prioriser (impact du réseau hétérogène, influences de plusieurs facteurs),
 - Intégration des réseaux équipés pour l'avifaune (SIG) à celui déjà balisé,
 - Intégration des études RTE les plus récentes (ex. Alpilles, Colle du Rouet, Vence, la Sainte Baume, Port Saint-Louis et zone de Fos),
 - Echanges avec les acteurs locaux (opérateur NATURA 2000, PNR...).

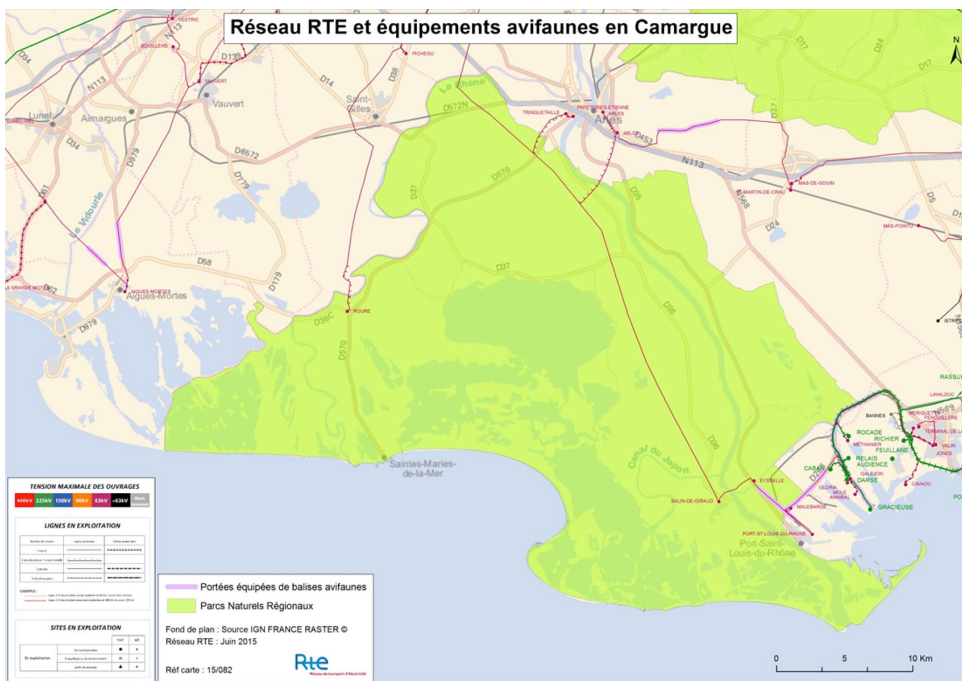
5 grandes zones ont ainsi été définies :

- La Camargue : 63 kV Arles - Salin de Giraud
- Les Alpilles : 225 KV Jonquières - Roquerousse
- La Colle du Rouet : 400 kV Biançon - Trans
- Le Verdon : 225 kV Lingostière - Roumoule

et 150 kV Castellane – Roumoule

- Vence et Courmes : 225 kV Lingostière – Roumoule

30 km de ligne à équiper, soit 800 k€ (à 3 M€ si un renforcement des pieds de pylône est nécessaire).



Etat d'avancement des travaux

sur le réseau de distribution d'électricité en Camargue

Une charte ERDF Méditerranée / LPO PACA est en cours jusqu'en 2016 (depuis 2007), avec des priorités définies et des résultats mesurés.

Les 5 axes du partenariat :

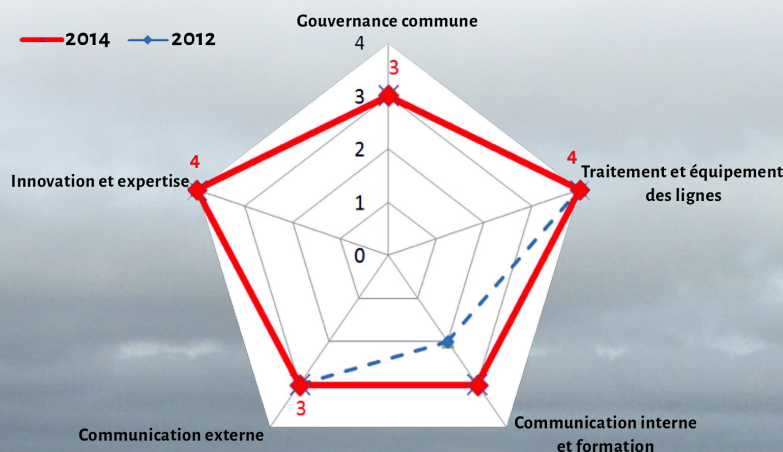
- gouvernance commune
- traitement et équipement des lignes
- communication interne et formation
- communication externe
- innovation et expertise

Les actions du partenariat ERDF / LPO en Camargue sont les suivantes :

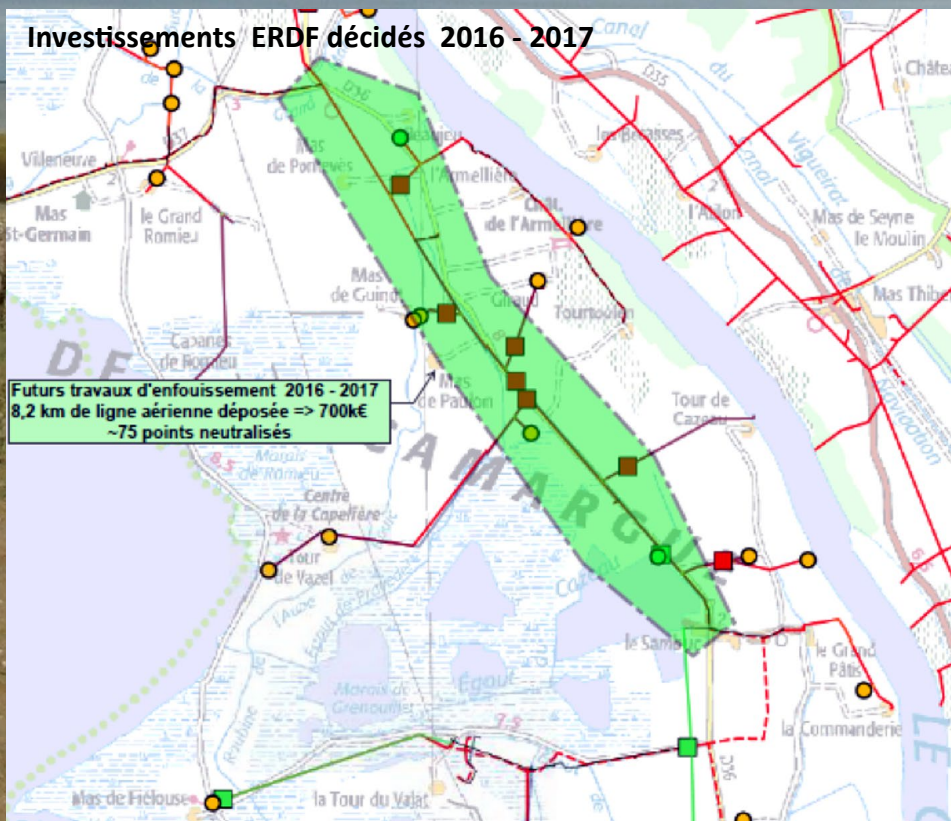
- En 2011 : importante dépose de ligne sur le territoire de la commune d'Aigues mortes,
- En 2012 : pose de 300 balises à proximité de la Réserve de la Tour du Valat,
- En 2015 : travaux d'enfouissement de réseau sur le territoire de la Réserve de la Tour du Valat.

L'enjeu ERDF en Camargue est de 2300 supports à risque très important diagnostiqués : 372 ont été supprimés en 2014 (362 en 2013, 280 en 2012 et 161 en 2011).

La LPO PACA évalue et note les actions d'ERDF régulièrement :



Investissements ERDF décidés 2016 - 2017



Présentation de l'avancement du projet

RTE « Montagnette » et de la dépose de la ligne 63 000 Volts Arles/Salin de Giraud

Le projet est destiné à sécuriser l'alimentation électrique d'Arles et de Tarascon.

La création d'un poste de transformation (225 000 Volts / 63 000 Volts) près d'Arles (dénommé « Montagnette ») et la création de nouvelles lignes électriques souterraines permettra la suppression de 3 tronçons de lignes électriques aériennes en Camargue et dans le massif de la Montagnette : Arles - Salin de Giraud (98 pylônes et 23 km de câble à supprimer), Jonquières - Olivettes (39 pylônes et 9 km de câble à supprimer) et Olivettes - Z Olivettes (50 pylônes et 12 km de câble à supprimer).

La ligne Arles - Salin de Giraud, parallèle au Grand Rhône, est un obstacle pour tous les oiseaux qui passent du Grand Rhône aux étangs de Camargue (ligne sous laquelle ont été trouvés les cadavres d'aigles de Bonelli en 2015).

Le démantèlement des 3 lignes, qui intervient à la toute fin du projet après mise en service des liaisons souterraines, initialement prévu en 2017, **ne peut avoir lieu qu'en 2019**.

Ce contretemps est dû à deux raisons principales :

- La difficulté à trouver un site propice à l'installation du transformateur. De nombreux terrains étaient privés ou ne pouvaient pas accueillir ce type d'installation.
- Le terrain qui finalement été choisi par RTE se trouve sur le tracé d'une voie romaine. Des fouilles archéologiques doivent donc forcément être réalisées avant l'éventuel démarrage des travaux.

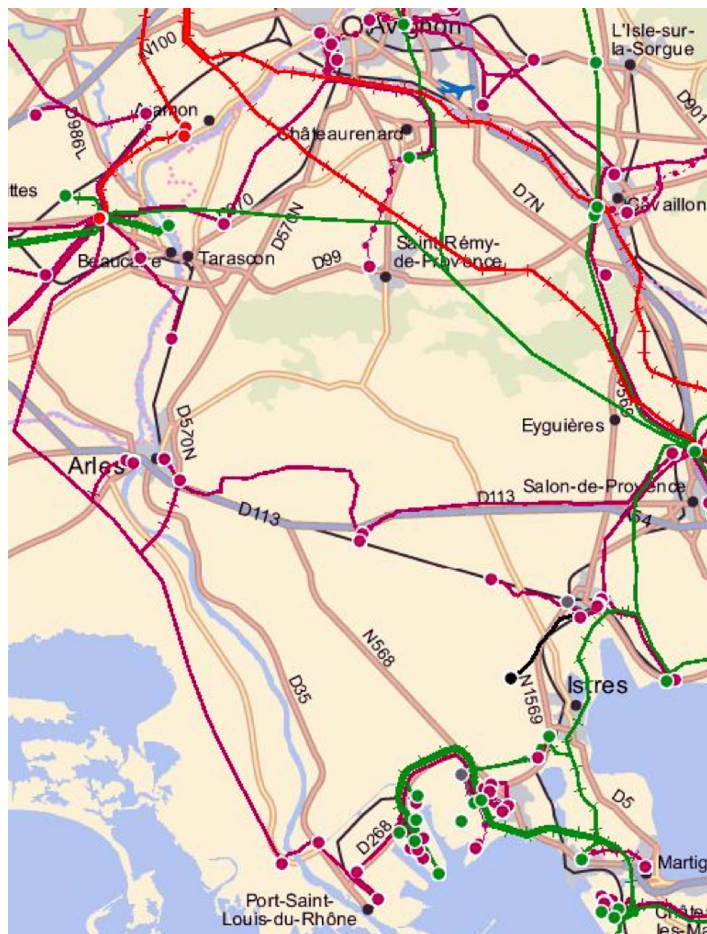
Contexte

De gros problèmes potentiels de collision sur cette ligne Arles - Salin de Giraud existent, notamment sur la Réserve de la Tour du Valat (une zone prioritaire de 4 km est arrêtée par les associations) où on observe une forte population avifaune de passage, l'absence de suivi ne permet pas de chiffrer cette mortalité.

Le retard présenté dans le démantèlement de cette ligne n'est donc pas « acceptable » pour les associations au regard de ces enjeux avifaune.

Une solution provisoire est donc à trouver dans l'attente du démontage des lignes. Malheureusement cette ligne date de 1940 ce qui complexifie les actions possibles. La pose de balises « avisphère » nécessiterait le renforcement des pylônes, ce qui n'est pas envisageable pour une ligne qui va être démontée dans des échéances courtes. La solution retenue et validée par l'ensemble des parties est l'installation à titre

exceptionnel les balises Firefly (Hammer, société suédoise) qui consiste en une plaque en plastique équipée d'un catadioptré fixée par un œillet et un système rotatif aux câbles. La balise tourne et est vue par les oiseaux. Cette balise a été adoptée par ERDF mais elle n'est pas « qualifiée » par RTE, elle sera donc installée sur cette ligne RTE de manière ponctuelle et expérimentale.



Oiseaux et lignes électriques

Bulletin du Comité national avifaune - LPO © 2016

Réalisation : LPO Mission Rapaces, Parc Montsouris, 26 bd Jourdan, 75014 Paris - rapaces@lpo.fr
Ont contribué à ce numéro : Philippe Féron (CNA), Lionel Jacob (FNE), Benjamin Kabouche (LPO), Sophie Dupont-Simon (RTE), Richard Lejeune (ERDF), Jean-François Lesigne (RTE) et Yvan Tariel (LPO)
Relecture : Yvan Tariel
Ont participé au financement : RTE, ERDF, FNE, LPO
Création / composition : la tomate bleue - E.Caillet
N° ISSN : 2266-2057

